



[Orivalmairie@wanadoo.fr](mailto:Orivalmairie@wanadoo.fr)

Tél.02.35.77.67.25

Fax.02.35.78.49.47

2 avenue des Tilleuls

76500 Orival

## Registre des Délibérations Séance du Conseil Municipal Le 24 février 2012

L'an deux mil douze le 24 février, les membres du conseil municipal, sur convocation du dix sept février 2012, se sont réunis à la mairie d'Orival sous la présidence de Monsieur Daniel Duchesne, Maire.

Etaient présents : Mmes Goncalvès, Lacaille et Bez  
Messieurs Duchesne, Devaux, Flamand, Beauchef, Picard, Colange et Catherine

Etait absent : Mme Malherbe Messieurs Leroy, Ohnimus, Alard

Pouvoir : Mme Malherbe a donné pouvoir à M. Picard Jean Pierre  
M Ohnimus a donné pouvoir à M Catherine

Approbation du procès verbal précédent

Nomination d'un secrétaire de séance : M Beauchef Antoine

### I - Adhésions et conventions

- **Association Départementale des maires 76 + AMF :**

En 2010 : 292.02 €

Coût de la cotisation pour l'année 2011 : 284.50 €

Après délibération, le conseil municipal accepte le paiement de cette adhésion.

- **Convention avec la CREA** pour l'exposition des VOIX DES TRANS dans le cadre des Transeuropéennes :

Après délibération, le conseil municipal donne délégation au Maire pour signer cette convention.

### II - Travaux et investissement

#### **A - Travaux route des Roches :**

##### Marché Lot 2 – enfouissement des Réseaux :

Actuellement Le lot 2 EGLR se monte à:

Marché initial 992 794.75 € HT

Avenant 1 40 174.95 € HT

-----  
1 032 969.70 € HT

Il est proposé de présenter un deuxième avenant d'un montant de 21 745 € HT correspondant aux travaux de trottoirs rue Richard Cœur de Lion (côté falaises) suite au passage par ERDF du câble HTA

Le lot 2 EGLR se monte donc à: 1 054 714.70 €HT

Après délibération, le conseil municipal donne délégation au Maire pour signer cet avenant numéro 2 au lot 2 EGLR.

### **B - Maison de la Santé :**

Afin de donner un coup de pouce à l' « Association Elbeuf Soins » dans son projet de création d'une maison de santé sur Orival, le conseil municipal souhaite vendre à titre gratuit le terrain communal (place) limitrophe à la parcelle numéro ZA 20 (carrefour des rues Richard Cœur de Lion et avenue du Circuit). Cependant si le projet n'aboutissait pas ou si dans les 10 prochaines années l'association décide de déménager, la commune souhaite pouvoir récupérer le prix du terrain (estimation des domaines à ce jour : 120€/le m2) sur la vente de l'ensemble immobilier.

Après délibération, le conseil municipal accepte cette donation avec les conditions ci-dessus inscrites sur l'acte notarié.

### **C – travaux de mur de soutènement rue Richard Cœur de Lion + trottoirs :**

Devis d'un montant de 19 443.70 € HT

Après délibération, le conseil municipal donne délégation au Maire pour signer ce devis.

## **III - Compte administratif 2011 :**

Les résultats constatés sont les suivants :

	fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses	recettes
résultats reportés		239 695,27		253 887,92		493 583,19
opérations de l'exercice	974 392,30	1 088 065,06	373 813,74	1 687 191,27	1 348 206,04	2 775 256,33
<b>totaux</b>	974 392,30	1 327 760,33	373 813,74	1 941 079,19	1 348 206,04	3 268 839,52
<b>résultats de clôture</b>		353 368,03		1 567 265,45		1 920 633,48
restes à réaliser			1 909 887,00	183 445,00	1 909 887,00	183 445,00
<b>totaux cumulés</b>	974 392,30	1 327 760,33	2 283 700,74	2 124 524,19	3 258 093,04	3 452 284,52
<b>résultats définitifs</b>		353 368,03	159 176,55			194 191,48

Soit pour la section de fonctionnement, un excédent de clôture de	353 368.03 €
Soit pour la section d'investissement, un excédent de clôture de	1 567 265.45 €
	-----
Soit un excédent global de Clôture de	1 920 633.48 €

Ces résultats de clôture sont en concordance avec ceux figurant au compte de gestion annexé et établi par M. Le Receveur de St Aubin Les Elbeuf.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2011 en concordance avec le Compte de Gestion 2011 de M. Le Receveur de Saint Aubin Les Elbeuf tel que présenté ci-dessus.

<b>IV - AFFECTATION DU RESULTAT de l'excédent de clôture de la section de fonctionnement :</b>
--

Dépenses de fonctionnement 2011	974 392.30 €
Recettes de fonctionnement 2011	1 088 065.06 €
Soit un excédent de fonctionnement	113 672.76 €
+ Résultat reporté de 2010	239 695.27 €

<b>Soit un résultat excédentaire de clôture de la section de fonctionnement</b>	<b>353 368.03 €</b>
---	---------------------

Le conseil municipal peut décider d'affecter les sommes suivantes :

À l'article 1068	100 000.00 €
Et de reporter la totalité du solde en section de fonctionnement	253 368.03 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité l'affectation de résultat tel que présentée ci-dessus.

La séance est levée à 19 heures 30